

Décision Générale colonial

Décision n° n°8 Congés,

n°8

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 19 août 1930
Numéro JO n° 405 du 31/08/1930	Date du numéro 31 août 1930

TEXTE INTÉGRAL

un congé de fin de contrat de six mois à passer en France est accorde à M. Piaulet (Georges), garde principal contractuel de la garde indigène, accompagné de sa femme.